

TOGO

Les accusations de corruption portées contre Amnesty International sont absolument grotesques

Index AI : AFR 57/004/01

Amnesty International a déclaré ce jour (mercredi 7 février 2001) que les allégations selon lesquelles elle avait accepté des pots-de-vin étaient « *absolument grotesques et profondément insultantes pour les victimes de la terreur au Togo* ». Le secrétaire général de l'organisation, Pierre Sané, a ajouté que le ministre de l'Intérieur togolais, le général Sizing Walla, qui a porté ces accusations hier, était un « *homme prêt à tout, employant les moyens d'un gouvernement prêt à tout* ».

Le général Walla a affirmé que l'organisation de défense des droits humains avait reçu 500 000 dollars (environ 530 000 euros) de Gilchrist Olympio, chef de file de l'opposition togolaise, pour rédiger un rapport critiquant la situation des droits humains au Togo.

« *Ces allégations infondées visent à détourner l'attention des*

violations systématiques des droits humains commises au Togo, ainsi que de l'impunité qui règne dans ce pays, a déclaré Pierre Sané. Nous avons l'habitude de ces procédés, qui ne peuvent être qualifiés que de pitoyables ».

Une commission d'enquête internationale a été créée à l'initiative conjointe des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) afin de vérifier le bien-fondé des allégations figurant dans le rapport d'Amnesty International intitulé *Togo. État de terreur*, publié en 1999. La commission doit rendre ses conclusions publiques très prochainement, et Amnesty International pense que les accusations d'hier ne font qu'illustrer la panique qui règne au sein d'un gouvernement togolais confronté à la perspective de voir se confirmer des informations accablantes.

Dans son rapport, publié en mai 1999, Amnesty International indiquait que des centaines de civils et de soldats avaient été victimes d'exécutions extrajudiciaires, d'actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements. Une

délégation d'Amnesty International s'étant rendue au Togo afin d'enquêter sur place avait appris que des mouvements inhabituels d'hélicoptères, volant parfois à basse altitude au-dessus de la mer, avaient été observés. Par ailleurs, des corps sans vie avaient été retrouvés sur des plages du Togo et du Bénin ou aperçus au large.

« Le souci de dénoncer la situation consternante des droits humains au Togo a amplement suffi à inciter Amnesty International à réunir ces éléments et à écrire ce rapport, a ajouté Pierre Sané. Prétendre que nous avons reçu des dessous-de-table, c'est faire injure aux victimes et aux chercheurs qui ont eu le courage de recueillir les éléments publiés dans ce document. »

Ces accusations de corruption ne sont pas nouvelles. En novembre 2000, la commission d'enquête internationale a reçu des lettres

Dès la parution du rapport d'Amnesty International, le gouvernement togolais a réagi en présentant ce document comme un *« tissu de contrevérités, d'allégations mensongères, de désinformation et de parti pris*

émanant prétendument de Gilchrist Olympio, dans lesquelles celui-ci aurait proposé un total de 500 000 dollars à Pierre Sané pour le rapport d'Amnesty International. Lorsqu'il a été informé de ces allégations, Pierre Sané a adressé à la commission d'enquête un courrier dans lequel il a démenti catégoriquement avoir reçu une quelconque somme d'argent de Gilchrist Olympio ou de qui que ce soit au Togo.

Amnesty International a également écrit, le 10 janvier 2001, au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, ainsi qu'au secrétaire général de l'OUA, Salim Ahmed Salim, afin de les exhorter à rendre publiques les conclusions de la commission d'enquête internationale et à garantir la protection des témoins.

Complément d'information

inspiré par la mauvaise foi de ses auteurs ». Les autorités togolaises ont également ordonné l'arrestation de défenseurs locaux des droits humains – dont des membres d'Amnesty International – qui étaient

soupçonnés d'avoir communiqué des informations publiées dans ce rapport. Certains ont été torturés ; d'autres, craignant que leur vie ne soit menacée, ont quitté le pays.

Les autorités togolaises ont ensuite intenté une action en justice contre Pierre Sané.

Gilchrist Olympio, responsable de l'Union des forces du changement (UFC), a rejeté les accusations portées contre lui et a engagé une procédure judiciaire contre le gouvernement togolais. _

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>